

bruxelles le 27/09/2024

Concerne : ACP : LES MESANGES , av. George Bergmann, 66, 1050 Ixelles  
BCE : 0689.795.902

## **PV Assemblée Générale 2024**

Date et Lieu de l'AG : le jeudi 26/09/2024, club de tennis bois de la cambre, sq du Tilleul 11, 1050 bxl, à 18h  
Copropriétaires présents ou représentés : 6 / 6 ( 100,00 % )  
Nombre de quotités : 1000 / 1000 ( 100,00 % )

Validité : L'assemblée doit être représentée par plus de la ½ des copropriétaires présents ou représentés et la ½ des quotités pour valablement délibérer sur son ordre du jour

Validité : oui

### Points soumis au vote :

1. Election du bureau de l'assemblée  
Le syndic préside l'AG
2. Approbation des comptes exercice
  - a. Rapport commissaire aux comptes  
Les comptes sont approuvés à 100%
3. Décharge syndic / prolongation contrat  
La décharge est donnée au syndic à 100%  
La prolongation du contrat est votée à 100%
4. Décharge CC / prolongation mandat / nomination (si existant)  
La décharge est donnée au contrôleur aux comptes Mr Jonckere à 100%  
Mr Jonckere est réélu à 100%
5. budget année future  
Appels de charge et fond réserve suivant les décisions prises  
Le budget charge est approuvé à 100%  
Le budget réserve est augmenté à 6000€/an : voté à 100%
6. restauration de la porte du hall d'entrée (peinture) et des boîtes aux lettres (nettoyage)  
l'AG décide à 100% de faire une AG extraordinaire qui aura fonction de décider des travaux futurs selon un cahier des charges transmis par Mr Franeau  
à cette AG plusieurs devis seront présentés  
la date de l'AG est fixée au mercredi 8/1/2025 à 18h

7. homogénéité des étiquettes boîtes aux lettres  
cf point 6
8. évoquer l'isolation du garage et des caves  
En règle générale, pour l'audit d'un bâtiment standard, peu compliqué en termes de modélisation thermique, il faut compter pour un immeuble de petite taille de 200 à 300 € par lot  
Plus d'actualité
9. AG : définir préférence (journée/soirée/WK)  
L'AG préfère maintenir la séance le soir en semaine mais est d'accord de fixer également en option le samedi matin
10. Remise en peinture de toute la cage d'escalier (-1 à +4) en blanc cassé crème plus clair  
qu'actuellement  
Cf point 6
11. Eclairage identique à chaque étage suffisamment éclairant ! (le palier du premier étage est glauque !)  
Cf point 6

Points non soumis au vote :

/

Fin : 19h45

Signature : le pv signé est disponible au bureau du syndic